

Décembre 2024—Janvier 2025

CATHII Info

BULLETIN PUBLIÉ PAR LE COMITÉ D'ACTION CONTRE
LA TRAITE HUMAINE INTERNE ET INTERNATIONALE



20 ans déjà ! Une année qui s'annonce bien remplie !

*Le CATHII...
...né d'une longue histoire d'ALLIANCES au Québec
Fêtons ses 20 ans...*

Capsule historique

Pour raconter l'histoire de la fondation de CATHII, c'est facile d'édulcorer les débuts de ce beau projet pour contrer la traite humaine. Mais CATHII ne serait pas là sans une belle histoire d'alliances tissées dès 1980 entre les groupes communautaires, les groupes féministes, les congrégations religieuses insérées dans les milieux populaires au Québec et toutes ensemble en 1995 dans la Marche du pain et des roses...

C'est grâce à ces alliances qu'en 2003, la sensibilisation à la traite des personnes a commencé par la création de la pièce de théâtre « *Perdues dans le trafic* » par le Théâtre Parminou. Traduite en anglais, la pièce a fait le tour du Québec et de l'Ontario. Les acteurs et actrices pendant les pauses venaient nous demander si c'était vrai la traite... Cette réalité était neuve au Québec.



CATHII naîtra en 2004 comme fruit de cette sensibilisation... et d'une journée de conscientisation vécue par 1000 participantes. L'enthousiasme était là!

Céline Dubé et Lise Gagnon, co-fondatrices du CATHII

Retour sur la Journée internationale de non-prostitution

Depuis 2002, le 5 octobre est souligné à travers plusieurs pays par des groupes féministes luttant contre l'exploitation sexuelle. À Montréal, un événement a réuni Martine B. Côté, écrivaine, juriste et chercheure, Fannie Perras, Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) et Catherine Lapointe, survivante et intervenante à la CLES. La soirée a été animée par Jennie-Laure Sully, organisatrice communautaire à la CLES. Le CATHII a été représenté à cet événement par quatre membres.

Cette année marque également les dix ans de la loi canadienne - Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation. Pour la première fois en droit criminel canadien, cette loi condamne l'achat de services sexuels tout en décriminalisant les victimes en situation de prostitution. Les intervenantes ont exposé les enjeux avant l'adoption de cette loi ainsi que ses effets depuis son entrée en vigueur. Cet événement nous a donné les perspectives d'une juriste, d'une policière ainsi que d'une survivante et intervenante.



Source : Facebook de la CLES

Kavitha Culasingam

Saviez-vous...

- ... en 2021, il y avait 20 130 permis de travail fermé attribués dans le secteur agricole au Québec alors qu'en 2023, ce sont 50 085 permis de travail fermé entrés en vigueur à travers le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTÉT) du gouvernement fédéral.
- ... que 66 % des travailleurs agricoles temporaires ne parlaient ni français ni anglais (comment apprendre le français lorsque les horaires de travail et l'éloignement ne le permettent pas?);
- ... que 40,5 % proviennent du Guatemala et 20,4 % du Mexique;
- ... que 90 % d'entre eux travaillent en dehors de Montréal là où se trouve les terres agricoles;
- ... que 90% des travailleurs agricoles temporaires sont des hommes (un travail ardu et pénible...) !

Formation des leaders de Talitha Kum

En partenariat avec le Tangaza University College (Kenya) et la collaboration de l'université pontificale de la Sainte-Croix à Rome, commençait, le 25 octobre dernier, la 5ème édition du cours des leaders des réseaux internationaux Talitha Kum (TK). Ce cours consiste en une série de sessions de formation en ligne qui seront complétées par une formation dans la capitale péruvienne, Lima. Cette formation permet d'explorer des sujets incontournables tels que le plaidoyer, la communication et les compétences en matière de leadership.

Bonne nouvelle, une membre des Jeunes ambassadeurs TK du Canada, chapeauté par le CATHII, Lismabel Sanchez Lopez, a été sélectionnée pour participer à ce cours. Cette année, 27 personnes provenant de 16 pays ont été retenues pour participer à ce cours intensif des leaders TK, afin de plaider pour la lutte contre la traite des personnes. Les participants (20 religieuses/prêtres et 7 laïcs) proviennent majoritairement d'Amérique Latine, mais aussi d'Asie, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique du Nord. Félicitations !

Nelson Tardif

La parole à Lismabel...

Je suis ravie d'avoir été sélectionnée pour participer à la 5e édition de la formation des leaders offerte par Talitha Kum. Ma motivation s'inscrit dans mon engagement envers la lutte contre la traite des personnes et dans mon désir de développer mes compétences pour avoir un impact encore plus grand.



Photo Nelson Tardif

Lismabel Sanchez Lopez

En tant que jeune ambassadrice de Talitha Kum au Canada (JATK) depuis plus d'un an, j'ai eu l'opportunité de sensibiliser mon entourage et de travailler sur des projets importants comme notre projet *Ensable*, sur la réalité des travailleurs agricoles temporaires. Cette formation représente pour moi une chance inestimable de renforcer mes capacités de leadership, d'approfondir ma compréhension des enjeux complexes liés à la traite humaine et d'acquérir de nouveaux outils pour mener des initiatives plus efficaces.

Cette opportunité exceptionnelle m'enthousiasme énormément. J'ai hâte d'échanger avec mes pairs, d'apprendre de leurs expériences uniques et de tisser des liens durables qui renforceront notre réseau international. Je suis convaincue que cette formation me donnera les moyens d'assumer davantage de responsabilités au sein de Talitha Kum et de contribuer avec passion et dévouement à notre mission collective de mettre fin à la traite des personnes.

Lismabel Sanchez Lopez

Écouter la voix des migrants

Trois rencontres importantes sur les migrants en novembre 2024

Deux membres du CATHII ont participé à trois rencontres sur les migrants tenues à Ottawa.

La première : Le CWWM (Churches Witnessing with Migrants) est une coalition tripartite réunissant des migrants, des organisations offrant des services aux migrants et des Églises de diverses confessions chrétiennes ainsi que des organisations de plusieurs religions qui travaillent à la protection des droits humains des migrants, des réfugiés et des déracinés. Cette coalition fait entendre la voix de ceux-ci. Durant cette demi-journée du 23 novembre, plus de 85 participants regroupant en grande majorité des travailleurs migrants, quel que soit leur statut passé ou actuel, ont exprimé leurs préoccupations afin de dégager des priorités d'action. Un intervenant des Philippines a présenté des principes et des exemples d'engagement des Églises dans diverses situations touchant la vie des migrants. Beth Baskin, de l'Église Unie du Canada, a brossé un portrait de l'engagement des Églises au Canada concernant la justice pour les immigrants et les migrants. « Allez plus loin que la charité et les services, visez la justice pour les migrants », telle fut l'appel lancé à la fin de la rencontre.

La seconde : Convoquée par l'Alliance internationale des migrants Canada (IMA Canada), les mêmes participants du matin étaient présents en après-midi du 23 novembre pour une formation et une discussion sur la campagne du 18 décembre. Rappelons que le 18 décembre est la Journée internationale des migrants. L'objectif de cette alliance est de rassembler les voix des migrants face au déplacement massif et face aux réalités vécues par le biais des politiques anti-immigration. Une formation sur le néolibéralisme et la migration a permis de faire une analyse des causes de la migration qui ne sont pas exposées par le politique et les autorités. Un plan d'action a été présenté à l'assemblée, dont les actions prévues pour la journée du 18 décembre, ayant pour but de démontrer l'importance du travail et de l'apport des migrants à l'économie canadienne. Le thème retenu est *UNE JOURNÉE SANS MIGRANTS, rien ne bouge sans nous*.

Pour en savoir plus : <https://iwc-cti.ca/fr/une-journee-sans-migrant-es/>

Suite à la page suivante



Photo Renaude Grégoire

La troisième : Chaque année, le Conseil canadien pour les réfugiés tient une journée sur la traite humaine et le travail forcé. Le 24 novembre à Ottawa, le Forum national 2024 des travailleurs migrants avait pour thème *Donner du pouvoir : Plaider pour la justice des migrants et réformer les systèmes*. Des panélistes et un travail d'équipe ont permis d'identifier les changements à demander au programme des travailleurs étrangers temporaires ainsi que de développer et formuler des messages clés pour le plaidoyer.



Photos Renaude Grégoire

Le CATHII est membre du Conseil canadien pour les réfugiés et a participé à la campagne du permis ouvert sous le chapeau du CCR. Le CATHII continue sa campagne pour demander au fédéral, entre autres, la fin du permis fermé. Cette campagne se tient du 25 novembre 2024 au 25 mars 2025, car nous devons frapper plusieurs fois aux portes des décideurs. Pour en savoir plus, communiquez avec le CATHII : info@cathii.org

De gauche à droite, Véronique Tessier du RATMAQ et IsaBelle Couillard, présidente du CATHII

Renaude Grégoire

Une première victoire légale

La Cour supérieure du Québec a accepté de se pencher sur la constitutionnalité des permis de travail fermés, une première victoire légale pour ceux qui contestent l'interdiction de changer d'employeur pour certains travailleurs étrangers temporaires.

C'est une victoire totale pour l'Association pour les droits des travailleurs de maison et de ferme (DTMF), qui dénonce depuis plusieurs mois le système de permis de travail temporaire fermé mis en place par le gouvernement fédéral, qui contraint plusieurs personnes à ne travailler que pour un « employeur spécifique ».

Suite à la page suivante

L'organisation a déposé le 12 septembre 2023, et ce après le rapport préliminaire du rapporteur général (RG) de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, une demande d'action collective pour essayer de faire reconnaître que cette restriction constitue une violation aux droits fondamentaux des travailleurs migrants, notamment le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne. La Cour supérieure du Québec a entendu la cause pour l'ouverture du recours collectif le 12 juin 2024 dernier et elle a jugé, le 13 septembre 2024, que cette demande était recevable.

Dans son rapport préliminaire du 5 septembre 2023 et dans son rapport final du 15 août 2024, le RG conclut que le Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada constitue un terrain propice à des formes contemporaines d'esclavages. Tomoya Obokata pointe l'existence d'un « important déséquilibre de pouvoir » lorsqu'un travailleur est lié à un seul employeur par son permis de travail, contrevenant ainsi à la convention internationale sur la traite humaine signée par le Canada.

Dans le document, M. Obokata indique que la « précarité structurelle » des travailleurs étrangers temporaires serait réduite au minimum « si ces derniers avaient systématiquement la possibilité d'obtenir le statut de résident permanent ». Il suggère donc l'élimination des permis de travail fermés et recommande que tous les travailleurs migrants « aient accès à une procédure claire d'obtention de la résidence permanente dès leur arrivée dans le pays ».

Le jugement rendu par la Cour supérieure du Québec sur le recours collectif pour l'abolition des permis fermés constitue une première étape dans le processus judiciaire. La question ne sera donc pas tranchée sur le fond avant plusieurs mois.

Michel Pilon



Une voie inspirante

Il y a de plus en plus de personnes laïques qui participent à la vie des congrégations religieuses, que ce soit pour des postes de santé, de maintenance ou d'administration; les communautés ont recours à ces ressources humaines afin de prendre soin de leurs membres et de poursuivre leurs activités. De la même manière, elles font de plus en plus appel aux personnes laïques pour les soutenir dans leur mission, leurs actions concrètes en lien avec leur charisme. C'est le rôle que j'ai auprès de la congrégation des Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie (SSCCJM), située à Joliette.

Suite à la page suivante

En 2018, les SSCCJM ont lancé des offres d'emploi pour être porte-parole de leur congrégation au sein d'organisations dans lesquelles elles étaient engagées. J'ai répondu à l'appel. Je trouvais que l'opportunité était belle d'œuvrer auprès de femmes que j'ai toujours admirées, que ce soit pour leur dévouement, leur organisation en communauté, leur humilité autant que leur audace. J'ai toujours pensé que bien des religieuses avaient été les premières féministes! On m'a confié le rôle de les représenter au sein du CATHII, de contribuer à son développement et de rapporter à la congrégation ce qui s'y passe. Depuis, j'y consacre en moyenne une dizaine d'heures par mois. Je participe aussi à un comité Foi et Justice qui rassemble des religieuses et des laïcs qui, comme moi, travaillent au service de la congrégation. Ce comité a pour but de faire le lien avec les autres religieuses dont plusieurs sont moins actives mais toujours désireuses de se rendre utiles pour les autres. Nous organisons des activités de sensibilisation, partageons des pétitions humanitaires et favorisons des liens avec leur municipalité.

Les SSCCJM ont depuis plusieurs années entamé un dialogue constant avec les groupes et organisations de leur région, afin d'unir leur forces. Les communautés vieillissantes s'allient à des personnes plus jeunes encore pleines d'énergie, pour transmettre leur legs sur la base de valeurs communes comme la dignité humaine, la solidarité et la protection de l'environnement. Plus spirituelle que religieuse, je pense que c'est une voie inspirante pour continuer à bâtir un monde de paix.

Nancy Roberge



Illustration Nancy Roberge